

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels



Objectifs

- Connaître la méthodologie du document unique d'évaluation des risques professionnels



Pré-requis

- Maîtriser la langue française



Public

- Le personnel de votre établissement en charge de réaliser le Document Unique



Durée et lieu

- 1 journée
- Dans vos locaux
- Hybride (présentiel + distanciel)
- Distanciel



Moyens pédagogiques

- Les supports et les documents présentés seront transmis aux stagiaires par voie dématérialisée.



Méthodes d'évaluation

- Évaluation continue des participants par la mise en œuvre de cas pratiques
- Quiz interséquence d'évaluation des connaissances
- Quiz final d'évaluation des connaissances



Tarif

- Nous consulter - admin@cerfos.net



Programme

INTRODUCTION / Accueil

- Présentation de la formation

SÉQUENCE 1 : La prévention et les risques professionnels

- Les principes généraux de la prévention ;
- Le contexte de l'évaluation des risques professionnels (Le décret du 05 novembre 2001) ;
- Les responsabilités ;
- Présentation des risques professionnels.

SÉQUENCE 2 : La démarche d'évaluation des risques

- Préparer la démarche : comment, où ? ;
- Identifier les risques ;
- Évaluer et hiérarchiser les risques avec des indicateurs de cotation ;
- Identifier les actions de prévention à mettre en œuvre ;
- Suivre et mettre à jour le document unique.

SÉQUENCE 3 : Mise en situation pratique en groupes + mise en commun

- Réalisation du Document Unique de certaines unités de travail de l'établissement (identification des risques, évaluation et réalisation du plan d'action).

CONCLUSION / Synthèse

Note :

- Cette formation peut être suivie par la journée d'accompagnement à la mise en place de l'évaluation des risques professionnels.
- La formation pourra être adaptée aux spécificités de votre établissement.